

Eiffage Aménagement signe la concession d'aménagement de la ZAC du Bois des Granges à Claye-Souilly



Nicolas Gravit, directeur d'Eiffage Aménagement, et Yves Albarello, maire de la ville de Claye-Souilly (Seine et Marne), ont signé fin septembre le contrat de concession d'aménagement de l'éco-quartier du Bois des Granges.

Le quartier de la ZAC du Bois des Granges se situe à un emplacement stratégique au Sud de la ville de Claye-Souilly. Il matérialise une des entrées principales de la commune où la Ville ambitionne de créer, sur 25 hectares de terrains, une extension urbaine à vocation principalement résidentielle. L'objectif de la Ville de Claye-Souilly est de conjuguer préservation du cadre de vie et construction de logements et d'équipements, en privilégiant une urbanisation maîtrisée.

Le contrat signé le 21 septembre 2018, entre la Ville et Eiffage Aménagement, porte sur la réalisation de 43 500 m² de surface de plancher représentant environ 528 logements. La répartition entre les différentes typologies de logements est la suivante :

- 50 % de logements collectifs
- 20 % de logements intermédiaires
- 30 % de lots à bâtir et maisons individuelles

Les architectes urbanistes Jean-Marie Lattard et Damien Tavares du cabinet DT Architecture, ainsi que le paysagiste Denis Targowla assureront la conception et la cohérence du nouveau quartier.

Eiffage Immobilier sera en charge de la promotion des logements collectifs, dont le premier permis de construire sera déposé en décembre 2018.

Le projet, porté par Eiffage Aménagement, sera réalisé en 3 grandes phases entre 2019 et 2024.

Contacts presse :

Agence RPCA :

Kelly Martin / k.martin@rpca.fr

Cathy Bubbe / c.bubbe@rpca.fr

Tél : 01 42 30 81 00

Eiffage Aménagement :

Marie-Claire des Lauriers, Directeur de la Communication

Tél : 01 34 65 83 34 - Email : marie-claire.deslauriers@eiffage.com

A propos d'Eiffage Aménagement

Eiffage Aménagement, filiale d'Eiffage Construction, est en charge des opérations complexes d'aménagement urbain menées, depuis la conception jusqu'à l'achèvement du projet, par le groupe Eiffage dans toute la France. S'appuyant sur 35 ans d'expérience, l'entreprise fédère les acteurs de la ville et accompagne les collectivités locales tant pour la restructuration des cœurs de ville que pour la réalisation de nouveaux quartiers. Elle travaille en collaboration avec des urbanistes, architectes, paysagistes ainsi que des maîtres d'ouvrage et des investisseurs français ou étrangers pour mener à bien ses opérations.

www.eiffage-amenagement.fr